

Dépêche AEF : Rentrée 2020 : le "zéro fermeture de classe rurale" sans accord du maire nuira-t-il au suivi des élèves en difficulté ?

Rentrée 2020 : le "zéro fermeture de classe rurale" sans accord du maire nuira-t-il au suivi des élèves en difficulté ?

L'échéance du 11 mai relègue au second plan la rentrée 2020 alors que les CDFEN valident actuellement la répartition des moyens. Le "pas de classe rurale fermée" sans aval du maire, promis par le MEN, pousse à revoir la répartition des postes. Les DASEN tentent d'équilibrer la carte scolaire en ménageant les petits bourgs, tout en tenant compte de la démographie et des priorités ministérielles. Quitte à retirer certains ETP (Rased, PMQC, remplaçants) utiles pour panser les ruptures scolaires du confinement, jugent syndicats et élus. AEF fait un focus sur deux académies, Bordeaux et Besançon.



L'école, particulièrement en milieu rural, est un sujet récurrent de tensions entre certains élus et administration scolaire. D.R.

Tous les projecteurs sont braqués sur les conditions du déconfinement des élèves et leur retour progressif dans les classes à partir du 11 mai, mais une autre rentrée inquiète enseignants, élus et parents : celle de septembre.

Pourtant, Jean-Michel Blanquer a annoncé le 27 mars 2020 qu'il n'y aurait pas de fermeture de classe en zone rurale dans les communes

de moins de 5 000 habitants sans l'accord du maire ([lire sur AEF info](#)). Annonce suivie le 7 avril d'une rallonge de 1 248 postes pour le premier degré ([lire sur AEF info](#)).

AEF info a interrogé des élus, syndicats et autorités académiques afin d'observer comment ces nouvelles dotations ont été utilisées et quelles sont les conséquences de cette nouvelle répartition des postes dans le 1er degré. Sur le terrain, les Dasen ont eu à cœur de tenir l'engagement du ministre, d'après les éléments qui remontent des CDEN qui se sont tenus en visioconférence, courant avril, dans les académies de Bordeaux ou de Besançon.

Ruralité : quand les Dasen taillent une cote plus large

La rectrice de Bordeaux, Anne Bisagni-Faure, l'assure à AEF info : la dotation supplémentaire de 88 postes dont bénéficie son académie servira au maintien des classes en milieu rural mais aussi à "conforter en milieu urbain le plafonnement à 24 élèves en grande section". Dans certains territoires, ces dédoublements concerneront 100 % des classes de maternelle à la rentrée 2020 et près de 71 % en Gironde.

Pour honorer l'injonction "aucune classe rurale en moins", le Dasen de ce département, François Coux, "qui voulait aller plus vite dans le dédoublement des GS, CP et CE1, étale désormais l'objectif sur trois ans", analyse Samantha Fitte, cosecrétaire du Snuipp-FSU.

Il a revu sa copie entre le CTSD du 6 avril, où 11 sauvegardes de classe rurales étaient prévues, et le CDEN du 15 avril, qui en a entériné 22. Retenant une définition plus large des communes rurales que celle que la DSDEN applique depuis la rentrée 2018 (1) et ouvrant donc le bénéfice d'un maintien de classe à des bourgs loin d'être isolés.

Difficulté scolaire : priorité au traitement dans la classe (rectrice)

Finalement, la carte scolaire en Gironde se solde par 71 ouvertures nettes de classes (103 ouvertures contre 32 fermetures), pour répondre aussi à la croissance des effectifs. En revanche, aucune création de postes en Rased n'y figure.

"Le Dasen nous dit que nous sommes dans une situation privilégiée concernant ces réseaux d'aide, alors que nous avons des écoles en éducation prioritaire où le Rased n'intervient plus faute de maîtres G et E. Et le confinement ne fait qu'accroître les besoins d'accompagnement des élèves et de soutien psychologique", commente Samantha Fitte.

Interrogée sur ce sujet, la rectrice de Bordeaux répond que "le traitement de la difficulté scolaire aura lieu en priorité dans la classe", estimant que "le plafonnement des effectifs dans les classes permettra aux élèves fragiles de ne pas être lésés" et que le P/E progresse partout.

LES PERSONNELS "INVISIBLES" COMME "VARIABLES D'AJUSTEMENT"

Une argumentation qui ne convainc pas sur le terrain. "Cette commande politique sur la ruralité nous coûte cher. Il nous aurait fallu 30 ETP en plus dans les Pyrénées-Atlantiques [au lieu des 18 attribués], car il faut aussi répondre aux besoins d'ouvertures de classe. Du coup, la variable d'ajustement, ce sont les personnels invisibles", dit Franck Hialé, secrétaire départemental du SE-Unsa.

Dans son département comme en Dordogne ou en Lot-et-Garonne, les syndicats d'enseignants n'ont de cesse de pointer les risques que fait peser sur la reprise des cours la disparition de ces moyens "hors la classe" : personnels des Rased donc, mais aussi postes de PMQC qui avaient été maintenus dans le cadre des "conventions ruralité".

À laquelle s'ajoute le grignotage des heures d'enseignement dans les structures spécialisées (Erea, Segpa, Ulis) et du potentiel de remplacement (-6 % en Lot-et-Garonne a calculé le Snuipp-FSU). "Nous avons besoin de remplaçants : comment fera-t-on l'an prochain en cas de nouvelle épidémie ?", questionne la section du même syndicat en Dordogne, où la brigade de remplacement doit perdre 7 postes l'an prochain et où 12 supports TZR seront rattachés définitivement à une école.

Des enseignants "pro-fermetures" : "le monde à l'envers" (AMRF)

En Lot-et-Garonne, le Snuipp-FSU s'inquiète encore de la disparition d'équipes d'appui aux enseignants en "langues vivantes" ou pour l'accompagnement aux usages des outils numériques - une "mesure particulièrement incongrue dans cette période", juge-t-il. "Pour rétablir le lien avec les familles après le confinement, les décharges de direction doivent être augmentées", plaide-t-il.

Jean-Paul Carteret, l'édile en charge des questions d'éducation au bureau de l'association des maires ruraux de France, assiste donc, avec un certain étonnement, à "un monde à l'envers" où des enseignants critiquent le maintien de classes rurales. Dans le Doubs (académie de Besançon), l'intersyndicale FSU, Unsa Éducation, Sgen-CFDT, Snalc a même écrit au préfet, avec la Peep et la FCPE, pour

dénoncer "les irrégularités" du projet de carte scolaire (cf. encadré ci-dessous).

Des mesures de sauvegarde "indues" dans le Doubs ?

Dans ce département, où 98 % des communes comptent moins de 5 000 habitants, le Dasen Patrice Durand a interrogé les maires concernés par une fermeture en septembre et a renoncé à 36 suppressions de classe. En CDEN, le 17 avril 2020, il n'annonce plus que 15 fermetures "fermes" et 44 ouvertures "fermes". Selon le calcul des syndicats, au moins 16 communes – situées dans le Grand Besançon ou dans l'agglomération de Montbéliard – bénéficient "indûment" de la mesure.

Une définition de "commune rurale" subjective

"Seuls les maires des communes (de moins de 5 000 habitants) situées en dehors d'une agglomération ou d'un bassin de plus de 10 000 emplois peuvent s'opposer à un projet de fermeture de classe", arguent les syndicats. "La définition de 'commune rurale' est subjective", répond le Dasen, citant Villars-sous-Dampjoux qui, "avec 360 habitants, est certes dans l'agglomération de Montbéliard, mais en zone montagne." Autre cas : Mandeure et Étupes, qui bénéficient de mesures de sauvegarde, malgré un nombre important d'habitants (respectivement 4 800 et 3 700). En maintenant la classe menacée, "je suis à 26 élèves par classe", dit Patrice Durand. Autrement dit : "Je suis près de ma cible (à 27). J'aurais donc maintenu la classe, quoi qu'il en soit, que les maires se soient manifestés ou pas."

Pour les syndicats, ces mesures accélèrent la suppression des derniers postes "plus de maîtres que de classes". C'est le cas dans le Doubs où les 15 postes PMQC sont supprimés, redéployés sur les ouvertures de classe. "Ces postes auraient dû être supprimés depuis 2017" en particulier "dans les écoles de l'éducation prioritaire qui finissent par concentrer tous les moyens supplémentaires", rappelle Patrice Durand.

Une pression accentuée dans les classes non concernées par les priorités ministérielles

Deuxième constat : la pression s'accroît dans les classes qui ne sont pas concernées par les priorités ministérielles. En grande section de maternelle, le dédoublement des classes en REP et la limitation des effectifs à 24 dans les autres établissements se font parfois "sans apport de moyens", souligne Romain Champion, cosecrétaire du Snuipp-FSU. Conséquence : "Les équipes compensent par une hausse des effectifs dans les autres niveaux",

comme si "tout se jouait en grande section". "Pour nous, ce n'est pas cohérent, ce n'est pas logique", regrette le représentant syndical.

Pas de création de poste de remplaçants dans un département très touché par le Covid-19

Autre sujet d'inquiétude pour les syndicats : alors que le Doubs fait partie des départements les plus touchés par le Covid-19, aucune création de postes de remplaçant n'est prévue. "Une cinquantaine de classes chaque jour s'est retrouvée sans enseignant en février 2020", rappelle le Snuipp-FSU. Or "la crise sanitaire que nous traversons aujourd'hui n'épargnera pas les enseignantes et les enseignants dans les mois qui viennent", redoute le syndicat.

Certains ÉLUS TRÈS CRITIQUES

Des élus se montrent aussi très critiques. Dans les Landes, le CDEN a dû être remis au 24 avril, après le boycott du président du conseil départemental, Xavier Fortinon, et du représentant la région Nouvelle-Aquitaine, Renaud Lagrave, dans cette instance. Une première ! Ces deux élus socialistes refusent la fermeture de 11 classes (contre une ouverture) à la rentrée, "inacceptable dans le contexte actuel", et exigent un moratoire.

Dans les Deux-Sèvres (académie de Poitiers), Gilbert Favreau, le président LR du département, a écrit dès le 2 avril à Jean-Michel Blanquer pour réclamer le report des opérations de carte scolaire après l'installation des conseils municipaux : "Les élus communaux n'ont pas encore été installés et certains n'ont même pas encore été élus. Sans une concertation locale indispensable avec les nouveaux maires, une révision de la carte scolaire serait malvenue et perdrait toute légitimité", estime-t-il.

Dans les Pyrénées-Atlantiques (académie de Bordeaux), une motion de la FSU, de F.O. et de la FCPE demandant un moratoire sur les fermetures en primaire et en secondaire a été votée à l'unanimité des membres du CDEN, réunis le 17 avril. Y compris, donc, par les élus.

(1) Un courrier du Dasen de Gironde envoyé aux maires ruraux en février 2018 retient pour commune rurale la définition donnée par l'Insee de "commune isolée hors influence des pôles". Soit des bourgs ruraux dont au moins 40 % de la population ne va pas travailler dans un pôle urbain de grande (plus de 10 000 emplois), moyenne (5 000 à 10 000 emplois) ou petite taille (1 500 à 5 000 emplois).